

Nous vivons dans un monde où les PDG sont rois, ils établissent des règles au dessus desquelles ils se placent.

Dans les Règles d'Or qui ont été imposées chez PARKEON, il y a la règle "**ne pas mentir**"

Or, nous l'avons constaté à plusieurs reprises, cette règle ne s'applique pas au PDG Bertrand Barthélémy et à ses proches.

Après une manifestation de mécontentement des salariés de Production, le DRH Pierre Bidault avait annoncé le vendredi 17 janvier 2014 à toute la Production une prime de 500 euros (sur objectifs) pour les salariés avec un revenu annuel de 25 000 euros, soit pour un salaire mensuel brut de 2000 euros, une paix fragile venait de s'installer.

Seulement, après la dernière réunion de NAO du 24 janvier 2014, les détails sont arrivés. Les 25 000 euros inclus la prime semestrielle et l'ancienneté ce qui ramène, en fonction de l'ancienneté (entre 3 et 15 ans) à un salaire brut mensuel entre 1600 et 1800 euros. Cela exclus donc beaucoup de monde.

Mais ce n'est pas tout, la prime impactera le budget NAO de 2014.

Certes c'est un mensonge par omission mais cela reste une tromperie de notre PDG. Cela peut être également considéré comme de la bassesse de la part du PDG.

Sachant que le PDG Bertrand Barthélémy agit avec l'accord de ICG (ce sont eux qui ont mandaté notre PDG) cela ne promet rien de bon l'avenir des salariés.